



Formation Spécialisée du 8/10/2025 Déclaration liminaire

Après trois fortes journées de mobilisation, plus de deux millions de personnes se sont emparées de la rue pour revendiquer des hausses de salaires, la défense de nos services publics, une fiscalité juste et efficace, tout le contraire du budget envisagé par le Premier ministre.

Cette réussite confirme l'exaspération sociale du pays face à la stratégie de passage en force permanent du Président de la République et du patronat. Le choix du Président de la République de nommer un proche à Matignon le confirme : encore une fois, son objectif est de changer le visage pour mieux maintenir sa politique économique. C'est toujours le choix de continuer une politique qui épargne les plus riches, les actionnaires et les entreprises pour assommer davantage les salariés, les retraités, les précaires, les services publics et leurs agents. Une politique de l'offre qui paupérise nos services publics, rabote les moyens de nos collectivités territoriales, pressure le secteur du logement social, casse nos droits sociaux.

À la DGFIP, nous savons bien que de l'argent il y en a...

Ce qui fait cruellement défaut, c'est bien la justice fiscale et la hausse générale des salaires.

Les revendications restent les mêmes :

- Augmenter les salaires pour vivre dignement de son travail et abroger la réforme des retraites passée en force.
- Financer nos services publics notamment par une vraie justice fiscale avec la taxation des patrimoines, des dividendes et des rachats d'action, le rétablissement de l'ISF, une vraie progressivité de l'impôt sur le revenu.
- Arrêter les suppressions d'emplois dans la Fonction publique et embaucher par concours à la hauteur de nos missions.
- Stopper les licenciements pour protéger nos emplois et nos industries avec une transition environnementale.
- Protéger notre Sécurité sociale pour tous les aléas de la vie
- Arrêter les 211 milliards d'euros d'aides publiques annuelles aux entreprises, financer nos services publics sur tout le territoire et rendre à nouveau attractive la Fonction publique.

Nous ne pouvons commencer nos propos liminaires sans évoquer le choix scandaleux (car il s'agit d'un choix) de la startup ALAN, comme opérateur de la PSC obligatoire du ministère volet santé. Ce néo-assureur ayant comme principal actionnaire des fonds de pensions dont l'objectif premier est la recherche de la rentabilité.

La CGT n'a jamais caché qu'elle souhaitait un opérateur mutualiste ; c'est-à-dire appartenant à l'économie sociale et solidaire, non lucratif et dont la gouvernance est démocratique, un opérateur solide et solidaire dont l'objectif est la couverture santé de ses membres.

Des fonds spéculatifs pour garantir notre protection en matière de santé, c'est non !

Pour la CGT il s'agit d'un choix politique évident : le président Macron a, sur les réseaux sociaux félicité ALAN pour son développement, le président d'ALAN l'a publiquement remercié pour son soutien. Le ministre Lombard lui-même a déclaré lors de son audition au sénat le 11 juin 2025 qu'il espérait qu'ALAN aura un développement international.

Pour la CGT, il s'agit donc bien d'un choix idéologique qui ne répond à aucune rationalité et évidemment nous le condamnons !

Le but d'ALAN, comme toute société liée à ce type de financement, est de générer des profits. Tout tend à démontrer depuis plusieurs années que le profit et la santé ne font pas bon ménage, d'où notre attachement viscéral à l'esprit mutualiste.

Ma santé, votre santé, notre santé n'aurait jamais dû être considéré comme un banal produit financier.

C'est la raison pour laquelle la CGT défend et exige le 100 % sécurité sociale.

Nous continuons cette déclaration liminaire par des faits dramatiques : le nombre élevé d'agent·e·s de la DGFIP qui se sont suicidés ou qui ont tenté de le faire depuis le début de l'année, qui ont même fait l'écho de la presse.

13 collègues ont mis fin à leurs jours et 8 autres ont tenté depuis le début de l'année ET il y a une minimisation voire un déni de l'Administration à l'égard de cette série de suicides, elle écarte toute part de responsabilité d'un revers de main et passe sous silence cet effet « France Telecom ».

Notre ministre des Finances démissionnaire, a même affirmé avec aplomb que "C'est une situation [...] que je n'estime pas liée à des raisons ni d'organisation, ni de charge de travail, ni de management". Une conclusion assez hâtive.

Certains directeurs vont même jusqu'à faire peser la responsabilité sur les agent·e·s, cette situation résulterait de l'inadaptation des agent·e·s au changement et d'un défaut de management de proximité qui ne parvient pas à remplir son rôle d'accompagnement !!!

Nous avons constaté de nouveaux dégâts des réformes à la DGFIP avec notamment les conséquences déjà visibles du mouvement des cadres A, avec la généralisation des postes à profil au niveau départemental.

C'est une évidence, mais il nous semble important de le rappeler. Les agents qui passent le concours d'Inspecteur des Finances Publiques ne s'engagent pas à mettre totalement de côté leurs vies personnelles et familiales au profit de leur vie professionnelle.

Auparavant, lorsqu'un inspecteur se retrouvait éloigné de son conjoint, c'était dû à la malchance, à une ancienneté trop faible ou à des postes non disponibles. Aujourd'hui, en l'absence de règles claires, le seul responsable à ses yeux, c'est la direction départementale ou régionale.

Nous avons également des inspecteurs expérimentés qui viennent nous demander s'ils pourront désormais changer de métier au sein de notre administration.

En effet, ils imaginent mal que les chefs de services accepteront désormais des inspecteurs non formés. Un agent maîtrisant plusieurs services et missions est une richesse, pas un handicap, même si cela nécessite de la formation professionnelle.

De même, des chefs de service expliquent maintenant à leurs inspecteurs qu'ils ne peuvent pas les laisser partir car ils sont devenus trop indispensables.

Autre conséquence que les pontes de Bercy ne veulent pas voir, nous ne comptons plus les mutations que nous avons conseillées à des inspecteurs pour éviter qu'ils ne se retrouvent en réelle difficulté face à un métier ou à des incompatibilités d'humeur. La direction n'était pas forcément mise au courant. Le mouvement des inspecteurs avec ses règles soi-disant contraignantes, permettait cette fluidité. Il semble bien que le mouvement des cadres A soit devenu une sorte de mercato où il faut maîtriser le savoir être et le savoir-faire. On observe déjà beaucoup d'amertume s'accumuler chez les inspecteurs.

On entendra bientôt parler de cooptation, de mutation à la tête du client pour ne pas dire plus.

La DGFIP, dans sa frénésie à restructurer partout et tout le temps, a décidé de réorganiser (ou désorganiser) les pôles de contrôle et d'expertise.

Les PCE jouent un rôle crucial entre les services de gestion et de contrôle. Dans un contexte d'industrialisation des tâches et de perte de sens dans l'exercice des missions, et malgré des centaines de suppressions d'emplois, les PCE restent des services attractifs, avec des missions diverses et complémentaires.

Madame la Présidente, les agent(e)s du PCE, attaché(e)s à leurs missions s'inquiètent de cette restructuration et la dispersion de celles-ci dans d'autres services.

Quels sont vos intentions et moyens d'action au plan local concernant cette restructuration ? Un CSA sur ce sujet est bientôt prévu ?

Le DUERP, qui devrait être un constat exhaustif des risques encourus, est devenu un simple outil de recensement incomplet des conditions de travail dégradées.

Il ne faut pas s'étonner que le plan de prévention se résume à une litanie de souhaits parfois irréalistes que l'on retrouve chaque année (réduire le mal être au travail (trop de suicides), perte de sens au travail, peur de l'avenir (exemple cadres A), charges de travail trop importantes, priorisation des tâches donc abandon de tâches régaliennes...).

Nous ne menons pas de véritable politique de prévention, au mieux, les acteurs de prévention sont devenus **de simples lanceurs d'alerte**.

Concernant l'observatoire interne présenté ce jour, la CGT Finances Publiques dénonce cette vaste opération de communication, parfois non suivie d'actions concrètes au bénéfice des agents, bien souvent un copier coller de ce qui est déjà en place.

Les restructurations incessantes et une nouvelle revue des missions menacent tous les services et tous les métiers de la DGFIP.

Dans la synthèse de l'observatoire concernant la DGFIP, malgré tous les efforts de communication positive, il est impossible de cacher l'ampleur du malaise et de la défiance.

La CGT Finances Publiques s'interroge sur les éléments réellement mesurés par cet observatoire si ce n'est le seuil d'acceptation ou de rupture des personnels ?

La CGT constate que depuis des années, les agents surcompensent les manques criants de moyens humains et matériels par leur investissement, leur conscience professionnelle, et leur attachement à rendre un service public de qualité, mais à quel prix ? Celui de notre santé, cela ne peut plus durer !

La DGFIP aujourd'hui n'apporte pas de réponse à ce malaise, poursuivant au contraire les réformes délétères. Compte tenu de ce mépris affiché, la vraie question à se poser est plutôt : quel est l'intérêt pour les agents de répondre à ce questionnaire ?

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des réformes de la DGFIP qui mettent à mal les collectifs de travail et détériore les conditions de travail des agents.

Les représentants de la CGT remarquent enfin le retour de la médecin du travail, absente depuis plusieurs mois. Ils espèrent qu'elle va mieux et que les visites médicales urgents et / ou obligatoires vont être vite organisées.

Nous déplorons le vote par mail pour les factures. Les représentants de la CGT se sont abstenus de répondre étant donné le vote majoritaire POUR des représentants de Solidaires. Nous demandons la situation du budget et des formations dans le Département 47 qui ne se trouvent pas dans l'ordre du jour.

Nous avons constaté que des travaux sont en cours à la Direction : sur quel budget et pour combien de temps ? Quels sont les désagréments pour les agents ?

En effet, nous sommes informés des travaux sur Marmande et Villeneuve mais pas sur ceux des Jacobins.